

Evolutions des tracés en tunnel entre la version diffusée lors de la première version du Dossier du Maître d’Ouvrage (Mars 2020) et la version actuelle (Juillet 2020).

Plusieurs justifications motivent la reprise des tracés en tunnel initialement appelé « Nice et Labourdonnais » et désormais renommés respectivement « court et long ».

- Justifications d’ordre technique

Lors de la diffusion de la première version du Dossier du Maître d’Ouvrage (DMO), certaines études étaient toujours en cours, dont notamment, les études du CETU/CEREMA visant à approfondir le travail engagé pour les scénarios tunnel. Les conclusions de cette étude ont été reçues le 24 juin 2020.

Grâce à l’acquisition de données d’entrée complémentaires (notamment des reconnaissances géologiques plus complètes), les études menées par le CETU/CEREMA ont mis en avant des difficultés liées aux contraintes géotechniques du site en question. En conséquence, le CETU/CEREMA a conclu à l’**infaisabilité** du tracé « Nice » (appelé « **variante A** » dans l’étude du CETU/CEREMA) et a adressé un certain nombre de recommandations au Maître d’Ouvrage. En conséquence, 3 nouveaux tracés « variantes » visant à limiter les aléas géotechniques ont été discutés puis étudiés.

Le premier, appelé « **variante B** » dans l’étude du CETU/CEREMA est similaire au tracé « variante C » mais avec une couverture plus courte. **Il a été abandonné** car présentait une trémie trop longue et trop profonde à l’Est engendrant des problématiques d’insertion urbaine pour un gain marginal.

Le deuxième, appelé « **variante C** » dans l’étude du CETU/CEREMA est désormais présenté comme « **Tunnel Court** » dans le DMO. Il a été défini comme présentant des marges de sécurité très faibles et de grosses contraintes géotechniques au niveau de l’entrée en terre du fait de la faible couverture avec des matériaux supposément non alluvionnaires.

La dernière variante appelée « **variante E** » dans l’étude du CETU/CEREMA est une évolution du tracé Labourdonnais initial (appelé lui variante D dans l’étude du CETU/CEREMA). L’étude du CETU/CEREMA a conclu à de grandes complexités géologiques et géotechniques qui semblent rédhitoires pour pousser plus loin l’étude de cette variante. Elle **a donc été écartée**.

La variante D anciennement appelé tracé "Labourdonnais" ou "centre-ville" avait été écartée du fait de contraintes géométriques trop fortes (courbes contre-courbes) et des contraintes environnementales fortes.

Après discussions il a été donc convenu de proposer un nouveau tracé appelé « **tracé long** » reprenant la géométrie à l’Ouest du tracé court mais prolongeant la partie en tunnel jusqu’au Pont Pasteur de telle sorte à disposer d’une couverture plus importante et d’une plus grande latitude dans le profil en long.

A cette fin, le tracé « Tunnel Long » présente un profil en long permettant d’amorcer une descente en sous-sol plus précoce dans l’objectif de pouvoir s’appuyer sur un terrain qui, compte tenu des données d’entrée disponibles à date, est supposé être plus adapté à la construction d’un tunnel que le sol au niveau de l’ancien tracé "variante E".

D'un point de vue technique également, ce nouveau tracé permet de s'affranchir de la mise en œuvre de protections maritimes et d'un gain sur l'océan en partie Est du tracé, aménagement qui était nécessaire à la réalisation du tracé "variante E".

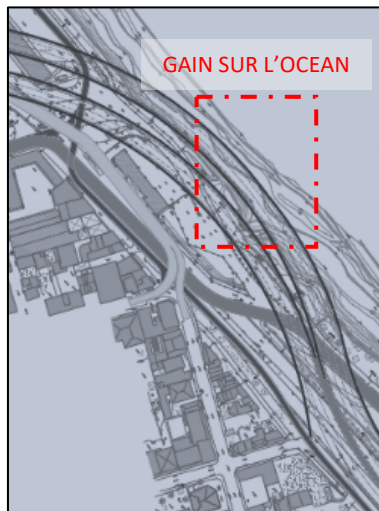


Figure 1 - Tracé « Tunnel Labourdonnais »

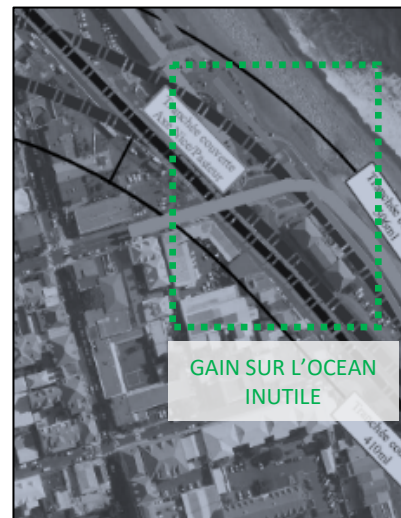


Figure 2 - Tracé « Tunnel Long »

Enfin, ce nouveau tracé permet d'améliorer l'écoulement des circulations grâce à une meilleure insertion des différents flux de trafic au niveau du pont Pasteur en simplifiant l'organisation des différentes infrastructures en interface avec l'ouvrage.

- Réduction des contraintes en surface

Outre le volet purement technique évoqué ci-dessus, le tracé « Tunnel Long » présente l'avantage de permettre la mise en souterrain de l'ensemble des voies de circulation (dont le prolongement de la rue de Nice) et ainsi de libérer la surface de toutes contraintes liées à la voiture notamment devant le futur cinéma mais aussi au niveau de la zone délimitée par les rues Alexis de Villeneuve et Pasteur.

A contrario, le tracé « variante E » prévoyait de faire cheminer la prolongation de la rue de Nice en surface, en la faisant passer derrière l'ancienne bibliothèque et les longères puis en longeait les façades pour venir se raccorder à la rue Pasteur.

Ainsi 2 variantes sont donc jugées suffisamment pertinentes pour être présentées au débat public, le tracé « court » issu de la variante C étudiée par le CETU/CEREMA et le tracé « long » issu d'une optimisation des variantes étudiées par le CETU/CEREMA